



Formation DISTANCIEL

LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES : MISE EN PLACE OU RENOUVELLEMENT DU CSE

Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Comprendre le cadre légal des élections professionnelles et ses enjeux pour l'entreprise.
- Maîtriser les obligations liées à la mise en place et au renouvellement des élections CSE.
- Anticiper et sécuriser le processus électoral pour éviter les risques de contentieux.
- Comprendre le rôle et les attributions des représentants du personnel.

Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

Evaluation des acquis :

- Qcm, cas pratique, Attestation de fin de formation

Durée :

- **1 jour (7 heures)**

Calendrier :

- **28 avril 2026**

Public concerné :

- Tout directeur, responsable, collaborateur des services RH

Mini / Maxi : 3 à 8 participants

Pré - requis : pas de prérequis

Programme 2026

Intervenant : **Mélissa MEHAH, juriste**

1) Cadre des élections

- Niveau de mise en place du CSE
- Seuils requis
- Décompte des effectifs
- Forme de la représentation du personnel
- Processus électoral

2) Préparation des élections

- Conditions d'électorat et d'éligibilité
- Calendrier des élections
- Listes électorales
- Préparation des candidats
- Organisation matérielle des élections

3) Déroulement des opérations électorales

- Nombre de tours de scrutin
- Dépouillement du scrutin
- Résultat du scrutin

4) Fonctionnement du CSE

- Attributions du CSE
- Crédit d'heures de délégation
- Remplacement des membres du CSE
- Droits et obligations
- Formation du CSE

QUIZ DE FIN DE FORMATION



Méthodes et moyens pédagogiques

Notre système de classe virtuelle permet une interaction directe, en temps réel, avec votre formateur et les autres participants, autour d'un support pédagogique partagé.

L'accès à la classe virtuelle est aisé mais nécessite d'avoir **un ordinateur** avec une **connexion internet fiable**

Il est également fortement recommandé de disposer :

- D'un **casque et d'une Webcam**
- De **s'isoler dans un espace calme** pendant le temps de la formation

Pour garantir au maximum l'attention des stagiaires, la formation alternera des périodes de connexions avec les autres participants et le formateur dans une « salle virtuelle », et des moments d'interclasses pendant lesquels vous travaillerez sur des exercices et cas pratiques.

Le formateur reste disponible tout au long de la durée de la formation pour vous accompagner et vous aider en particulier dans la réalisation des travaux intersessions.

Vous pourrez ainsi suivre votre formation dans des conditions adaptées et en toute sécurité !

- **Moyens techniques** : plateforme collaborative : Microsoft Teams
- **Assistance technique et pédagogique** : assurée par le formateur par téléphone, mail, chat...tout au long de la formation
- **Compétences et qualifications du formateur** : **Mélissa MEHAH, juriste en droit social**
- **Coût de la formation** : 390 € HT